

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA SARL F.I.T

1. COMMANDE

Le fait de passer une commande implique l'acceptation formelle et sans réserve de nos conditions générales de vente qui prévalent, en toute hypothèse sur les dispositions contraires émanant de l'acheteur ; toute stipulation non compatible, figurant sur le document de ce dernier étant présumée révoquée par le contrat qui le lierait à nous, sauf si elle fait l'objet d'un accord préalable écrit et signé.

2. PRIX

Tous nos prix s'entendent HT, hors frais d'emballage et de livraison. Nos marchandises sont facturées au prix indiqué sur la commande sauf modification ultérieure acceptée par les deux parties. De même toute modification du taux pourra être répercutée sur les prix à la date d'application de cette modification.

3. LIVRAISON

Les délais de livraison portés sur nos confirmations de commande ne sont donnés qu'à titre purement indicatif sans engagement de notre part. Les éventuels retards ne donnent pas droit à l'acheteur d'annuler la vente, de refuser les marchandises ou de demander des dommages et intérêts. SARL FIT est libérée de l'obligation de livraison pour tous cas fortuits et de force majeure ou d'événements tels que grèves totales partielles ou lock-out chez les constructeurs, guerre, inondations, interruption ou retard dans les transports ou les douanes, manque de combustible etc..., cette énumération n'étant qu'indicative et non pas limitative.

4. TRANSFERT DU RISQUE - RESPONSABILITE

L'expédition est réputée effectuée dès la mise à disposition de la marchandise dans nos usines ou dépôts ou ceux de nos fournisseurs. Elle voyage donc aux risques et périls du destinataire, quel que soit le mode de transport ou les modalités négociées du prix du transport (franco de port ou port dû). Il n'y a pas de dérogation à ces conditions lorsqu'il est convenu que l'installation de la marchandise est à notre charge dans les locaux de l'acheteur ; le destinataire doit effectuer toutes les vérifications nécessaires, émettre les réserves à la réception et exercer si besoin est tout recours contre le transporteur.

5. RECEPTION DES MARCHANDISES

Toutes nos expéditions de marchandises sont normalement couvertes par l'assurance du transporteur. Le client est donc prié de regarder l'état du colis ou marchandises à leur arrivée et procéder aux réserves d'usage légales si nécessaire. En cas de réclamation il importe de formuler des réserves précises et caractérisées (colis ouvert ou déchiré, nombre de pièces reçues et non manquantes, traces de chocs, colis ou palettes renversés, peinture abimée, liste des pièces endommagées ...). Sachant que les formules du style « sous réserve de déballage, de comptage ou de casse... » ne sont pas valables juridiquement parlant. Toutes ces réserves doivent être confirmées sous 48 heures suivant la réception de la marchandise, en lettre recommandée AR au transporteur. Une copie de ce courrier doit nous être adressée. Attention ! Ne peuvent être prises en compte les lettres recommandées n'ayant pas fait l'objet de réserves préalables sur le récépissé de livraison.

6. RETOURS

Pour être pris en compte, tout retour de marchandise, devra faire l'objet de notre accord préalable dans un délai maximum de 5 jours ouvrés à partir de la date de livraison. Celui-ci ne pourra avoir lieu qu'après notre accord écrit qui précisera en outre les conditions de transport. Toute

marchandise expédiée en port dû sera systématiquement refusée et ne pourra donner lieu à un avoir.

Seuls les retours sur les articles neufs dans leur emballage d'origine seront acceptés. Aucun retour n'est possible sur des fabrications ou des produits spéciaux. En cas d'accord, les fournitures, marchandises ou matériels seront crédités avec un % ou un forfait de décote spécifié lors de notre accord de retour (30% au minimum).

7. PAIEMENT

Délai de paiement : Nos marchandises sont payables au siège social de la société FIT. Le délai de paiement à pour point de départ la date d'émission de la facture. Nos accords de règlements s'effectuent à 30 jours fin de mois, à date de facture, sans pouvoir être supérieur au délai fixé par la loi de modernisation de l'économie du 4 Août 2008. Dans certain cas, un acompte de 30 % sera exigé à la commande.

Pénalités de retard : Toute facture impayée dans les délais impartis sera majorée de 1.5% par mois à partir du premier mois, après l'envoi d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception. Par ailleurs, une clause pénale de 10% pourra être appliquée pour recouvrement contentieux. Une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement sera appliquée en cas de retard de paiement.

8. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Conformément aux termes de la loi n°85-98 du 25 janvier 1985, nous nous réservons la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires. Ne constitue pas paiement au titre de cette clause la remise d'un titre créant une obligation de payer (traite ou autre). Le défaut de paiement de tout ou partie d'une seule mensualité entrainera de plein droit la reprise du matériel par la SARL FIT. Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle à compter de la livraison au transfert à l'acheteur des risques de perte ou de détérioration des biens ainsi que des dommages qu'il pourrait occasionner. Cette clause est acceptée lors de la commande avec extension de dommages et intérêts en cas de reprise du matériel ayant subi des dégradations lors de la mise en service.

9. GARANTIE

Nos produits sont conformes aux normes générales en vigueur. En tout état de cause, notre garantie se limitera à celle proposée par le fabricant. Le client est responsable de la bonne utilisation des marchandises livrées et du respect des préconisations du fabricant.

10. CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPETENCE

En cas de contestation relative à l'exécution d'un contrat de vente, du paiement du prix, d'interprétation ou d'exécution des clauses et conditions ci-dessus énoncées, le Tribunal de Commerce de Toulouse sera seul compétent, quel que soit le lieu de livraison, même dans le cas d'appel.